

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Je prends acte de la question, monsieur l'Orateur, tout en faisant remarquer qu'il semble que cette décision mette aussi en cause le CRTC.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET CANADO-AMÉRICAIN D'AIDE À L'ARGENTINE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et elle se rattache à celle que je posais le 19 mars au président du Conseil du Trésor en l'absence du ministre. Le Canada participe-t-il de concert avec les États-Unis à la mise en œuvre en Argentine d'un vaste projet technique dont le Canada paiera 10 ou 15 p. 100 du coût, et l'une des dispositions de ce projet ne stipule-t-elle pas que toute la machinerie et l'outillage destinés à cet important projet devront être achetés aux États-Unis exclusivement?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le Canada ne participe à aucun projet d'aide à l'Argentine de concert avec les États-Unis. Par contre, le Canada, par l'entremise de la Banque interaméricaine de développement, a consenti un prêt de \$756,000 à l'Argentine. Cet argent servira à payer les services d'une entreprise canadienne qui doit mettre à jour et élargir une étude de faisabilité technique et économique relative au projet d'aménagement hydro-électrique de Salto Grande en Argentine. Je puis assurer le député que ce prêt canadien ne servira pas à acheter de l'outillage ou de la machinerie aux États-Unis.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

NORD DE LA SASKATCHEWAN—LA DEMANDE DE SUBVENTION À LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PÂTES ET PAPIERS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Expansion économique régionale s'il est maintenant en mesure de répondre à la question que j'ai posée l'autre jour concernant la décision prise au sujet de la demande par le gouvernement de la Saskatchewan, d'une somme de 12 millions de dollars devant servir à l'établissement d'une usine de pâtes et papiers au lac Doré?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, la demande a été faite par la compagnie, je pense, et non par le gouvernement.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est exact.

L'hon. M. Marchand: On demande une somme énorme. L'affaire est encore à l'étude par le ministère qui voudrait obtenir certains renseignements de la compagnie. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de retard injustifié, je crois. Dès que nous le pourrons, nous prendrons une décision.

[M. MacGuigan.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne veux pas dire qu'il arrive à l'ingénieux ministre de remettre les affaires au lendemain. Je voudrais lui demander si les néo-démocrates de la province de la Saskatchewan ou un certain M. Wilfrid Gardiner, ancien ministre de M. Thatcher qui s'est nommé récemment expert en ces matières, se sont opposés à cette subvention?

L'hon. M. Marchand: Je ne suis pas au courant de ces objections, monsieur l'Orateur. Je vais me renseigner et faire rapport à la Chambre.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Une question supplémentaire. L'Association canadienne des pâtes et papiers est-elle intervenue auprès du ministre de l'Expansion économique régionale pour s'opposer à cette subvention?

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, l'ensemble de cette industrie connaît des difficultés. Cela ne fait pas de doute. Nous avons enregistré des protestations qui n'ont pas seulement trait à l'usine en question, mais à toutes les nouvelles usines dont la construction est prévue au Canada. L'industrie canadienne des pâtes et papiers est en difficulté à cause du taux de change.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La période des questions va prendre fin dans quelques minutes. Je propose que nous passions à un autre sujet.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT—ON SUGGÈRE QUE DES PRÊTS SANS INTÉRÊT SOIENT CONSENTIS AUX MUNICIPALITÉS CANADIENNES

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Considérant que le gouvernement canadien, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, a consenti plusieurs prêts sans intérêt, pour des périodes variant de 50 à 60 ans, à certains pays en voie de développement, l'honorable ministre peut-il dire à la Chambre s'il proposera de modifier le nom de cette Agence, en remplaçant le mot «international» par le mot «national», afin que l'Agence soit autorisée à consentir des prêts sans intérêt aux municipalités canadiennes en voie de développement?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député a parfaitement raison de dire que le gouvernement canadien accorde des prêts sans intérêt à certains pays en voie de développement. Je signale au député que nous accordons aussi des prêts non remboursables. Nous comptons poursuivre cette politique qui tend à promouvoir la mise en valeur des pays sous-développés, et qui est très populaire au Canada et est vivement appuyée par le gouvernement canadien. L'aide que nous accordons aux universités et dans le but de surmonter la pauvreté régnant au Canada nous coûte bien plus que l'assistance accordée aux pays en voie de développement.